

CQP Expert en polissage

RNCP26851 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé
Code(s) NSF	223v
Code(s) ROME	B1603
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3051 — Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie et activités qui s'y rattachent
Date d'échéance	07/09/2021

Certificateur(s)

SYNDICATS DE L'HORLOGERIE BIJOUTERIE JOAILLERIE ORFEVREURIE DU CADEAU DIAMANTS DES PIERRES ET PERLES ET DES ACTIVITES QUI · SIRET : 49160105000017

CPNE des entreprises de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie et activités qui s'y rattachent - Fédération française de bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, du cadeau, des diamants, pierres, perles et activités qui s'y rattachent (FFBJOC)

<http://www.bjop-france.com>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'Expert en Polissage réalise des travaux en polissage qui peuvent être à caractère exceptionnel, soit à la main, soit à l'aide d'une machine ou sur une installation.

Il réalise des contrôles de conformité requérant une attention particulière (sens du détail), un tour de main et de la précision.

Il fait preuve de créativité et d'innovation dans l'exercice de son activité.

Il remplit un rôle d'intermédiaire entre les opérateurs et les professionnels en polissage et les responsables d'atelier et les maîtres en polissage.

L'Expert en Polissage assure le polissage du bijou/pièce en orfèvrerie.

L'Expert en Polissage exécute les opérations de polissage pour donner la brillance au bijou et objets et pièces en orfèvrerie en respectant l'ensemble de la gamme de production.

Il réalise le poli de toutes pièces de la joaillerie et de la haute joaillerie, bijoux et objets en orfèvrerie, par toutes méthodes de polissage nécessitant la combinaison d'opérations qualitatives, dans le respect d'un cahier des charges à l'élaboration duquel il peut participer, et en étant à même d'apprécier au plus juste le délai de réalisation.

La qualité de son travail correspond aux exigences de la joaillerie et de la haute-joaillerie française.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

L'Expert en Polissage couvre 4 domaines d'activités et est capable de :

- Préparer et organiser le travail de finition d'un bijou/pièce d'orfèvrerie au niveau des moyens et des procédés
- Appliquer et veiller au respect des règles de sécurité et de prévention des risques
- Réaliser les finitions de polissage d'un bijou/pièce d'orfèvrerie en appliquant les procédés adéquats
- Communiquer avec ses interlocuteurs internes et externes et formaliser la veille technique et esthétique

Blocs de compétences

RNCP26851BC01 — Processus et techniques de fabrication

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences évaluées :

Réaliser l'ensemble des processus et techniques de fabrication en mettant en œuvre, y compris pour les pièces complexes :

- les opérations de réparation de pièces complexes,
- la connaissance de l'ensemble de la gamme de production pour choisir les techniques, outils et pâtes adaptés,
- le choix des outils et matières adaptés,
- les techniques de polissage sur tous types de surfaces (plane, concave / convexe, angle vif, chaîne),
- les techniques les techniques de nettoyage, épargne, séchage adaptées à la complexité de la pièce,
- es techniques de finition et de traitement de surface appropriées aux pièces complexes,
- les techniques de restitution des pièces,

Modalités d'évaluation :

Toutes les compétences requises pour le bloc de compétences sont évaluées, au travers d'une ou plusieurs situations d'évaluation, en situation réelle ou simulée et par un oral.

Chaque compétence est évaluée par un évaluateur interne à l'entreprise et/ou des formateurs de l'organisme de formation externe et d'un entretien avec un jury, sur l'échelle A (acquise), EA (en cours d'acquisition), NA (non acquise).

Validation du bloc de compétences :

Le bloc de compétences est validé si au moins 60% des compétences du bloc sont acquises (A), au plus 40% des compétences sont en cours d'acquisition (EA), au plus 20% des compétences sont non acquises (NA).

En cas de validation, un document attestant de la réussite du candidat lui est remis.

Attribution du CQP :

Le CQP est attribué si tous les blocs de compétences sont validés ;

Si la totalité des blocs n'est pas validée, le candidat conserve le bénéfice des domaines validés pendant 5 ans.

RNCP26851BC02 — Equipements, outils et matériels

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences évaluées :

Choisir les outils de polissage adaptés à la pièce (tampons, brosses et autres produits...)

Exploiter les caractéristiques de la lumière et de la loupe pour contrôler la qualité de la pièce

Réaliser les activités de contrôle, d'entretien des équipements et matériels

Caractériser les principaux types de dysfonctionnement des équipements et matériels

Modalités d'évaluation :

Toutes les compétences requises pour le bloc de compétences sont évaluées, au travers d'une ou plusieurs situations d'évaluation, en situation réelle ou simulée et par un oral.

Chaque compétence est évaluée par un évaluateur interne à l'entreprise et/ou des formateurs de l'organisme de formation externe et d'un entretien avec un jury, sur l'échelle A (acquise), EA (en cours d'acquisition), NA (non acquise).

Validation du bloc de compétences :

Le bloc de compétences est validé si au moins 60% des compétences du bloc sont acquises (A), au plus 40% des compétences sont en cours d'acquisition (EA), au plus 20% des compétences sont non acquises (NA).

En cas de validation, un document attestant de la réussite du candidat lui est remis.

Attribution du CQP :

Le CQP est attribué si tous les blocs de compétences sont validés ;

Si la totalité des blocs n'est pas validée, le candidat conserve le bénéfice des domaines validés pendant 5 ans.

RNCP26851BC03 — Matériaux et produits

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences évaluées :

Intégrer les principales caractéristiques des matières (métaux, pierres...) pour choisir les outils et fournitures

Modalités d'évaluation :

Toutes les compétences requises pour le bloc de compétences sont évaluées, au travers d'une ou plusieurs situations

d'évaluation, en situation réelle ou simulée et par un oral.

Chaque compétence est évaluée par un évaluateur interne à l'entreprise et/ou des formateurs de l'organisme de formation externe et d'un entretien avec un jury, sur l'échelle A (acquise), EA (en cours d'acquisition), NA (non acquise).

Validation du bloc de compétences :

Le bloc de compétences est validé si au moins 60% des compétences du bloc sont acquises (A), au plus 40% des compétences sont en cours d'acquisition (EA), au plus 20% des compétences sont non acquises (NA).

En cas de validation, un document attestant de la réussite du candidat lui est remis.

Attribution du CQP :

Le CQP est attribué si tous les blocs de compétences sont validés ;

Si la totalité des blocs n'est pas validée, le candidat conserve le bénéfice des domaines validés pendant 5 ans.

RNCP26851BC04 — Qualité, hygiène, sécurité et santé au travail

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences évaluées :

S'assurer de la qualité et de la conformité de la pièce en vue du contrôle qualité, en respectant les consignes et/ou cahiers des charges

Le cas échéant, proposer des actions correctives et transmettre les informations aux acteurs adéquats

Identifier les risques professionnels collectifs et appliquer les procédures

Reconnaître, identifier et décrire les normes d'affichage (pictogrammes) et de manipulation des produits (dont produits chimiques) et des équipements (dont mécaniques et électriques)

Identifier et appliquer les règles d'hygiène, de propreté et de sécurité de l'entreprise et sur son poste de travail

Modalités d'évaluation :

Toutes les compétences requises pour le bloc de compétences sont évaluées, au travers d'une ou plusieurs situations d'évaluation, en situation réelle ou simulée et par un oral.

Chaque compétence est évaluée par un évaluateur interne à l'entreprise et/ou des formateurs de l'organisme de formation externe et d'un entretien avec un jury, sur l'échelle A (acquise), EA (en cours d'acquisition), NA (non acquise).

Validation du bloc de compétences :

Le bloc de compétences est validé si au moins 60% des compétences du bloc sont acquises (A), au plus 40% des compétences sont en cours d'acquisition (EA), au plus 20% des compétences sont non acquises (NA).

En cas de validation, un document attestant de la réussite du candidat lui est remis.

Attribution du CQP :

Le CQP est attribué si tous les blocs de compétences sont validés ;

Si la totalité des blocs n'est pas validée, le candidat conserve le bénéfice des domaines validés pendant 5 ans.

RNCP26851BC05 — Organisation et communication professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences évaluées :

Analyser le dossier de production (ordre de fabrication, fiche technique, cahier des charges client) afin d'appréhender les attentes de la production

Renseigner et transmettre la documentation technique

Appliquer les procédures d'alerte en cas de problème identifié

Adapter son travail pour répondre aux contraintes de qualité et de temps

Modalités d'évaluation :

Toutes les compétences requises pour le bloc de compétences sont évaluées, au travers d'une ou plusieurs situations d'évaluation, en situation réelle ou simulée et par un oral.

Chaque compétence est évaluée par un évaluateur interne à l'entreprise et/ou des formateurs de l'organisme de formation externe et d'un entretien avec un jury, sur l'échelle A (acquise), EA (en cours d'acquisition), NA (non acquise).

Validation du bloc de compétences :

Le bloc de compétences est validé si au moins 60% des compétences du bloc sont acquises (A), au plus 40% des compétences sont en cours d'acquisition (EA), au plus 20% des compétences sont non acquises (NA).

En cas de validation, un document attestant de la réussite du candidat lui est remis.

Attribution du CQP :

Le CQP est attribué si tous les blocs de compétences sont validés ;
Si la totalité des blocs n'est pas validée, le candidat conserve le bénéfice des domaines validés pendant 5 ans.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'activité peut être exercée le plus fréquemment dans les PME et les ateliers de fabrication de joaillerie de marque et de leurs sous-traitants qui réalisent des bijoux et des pièces de joaillerie ou d'orfèvrerie.

L'activité peut aussi s'exercer en tant qu'artisan entrepreneur et dans des PMI.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Polisseur

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Inadéquation géographique, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	1 950 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en transformations (27 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	K0X30 — Artisans et ouvriers artisanaux · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	1 216
Jugés difficiles à recruter	41 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	K0X30 — Artisans et ouvriers artisanaux

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Composition : 3 membres

- 1 professionnel du métier nommé par les organisations représentatives de salariés,
- 1 professionnel du métier nommé par les organisations représentatives d'employeurs,
- 1 formateur externe ou l'accompagnateur CQP, à titre consultatif, sans lien avec le parcours du candidat.

Composé de façon à respecter au mieux la parité homme/femme

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	07/09/2021
--	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/26851/>